



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 13 – Inde
Intervention de la Belgique
Date : 24 mai 2012

Madame la Présidente,

La Belgique souhaite la bienvenue à la délégation de l'Inde, et espère pouvoir mener avec elle un dialogue constructif dans le cadre de l'Examen périodique universel.

Mon pays salue les actions positives que le Gouvernement indien a entreprises en faveur des droits de l'homme au cours de ces quatre dernières années, notamment dans le domaine de la coopération avec les Procédures spéciales.

R : Ma délégation recommande dès lors à l'Inde de poursuivre dans cette voie et d'accepter, en particulier, les demandes de mission des Rapporteurs spéciaux.

Mon pays aimerait ensuite aborder la question de **la santé des mères et des enfants.**

Q : A ce sujet, ma délégation désirerait demander quelles sont les mesures concrètes que l'Inde entend prendre pour améliorer significativement la santé maternelle et celles des enfants en bas âge, et quelles sont les dispositifs qu'elle compte mettre en place pour disposer de statistiques complètes et fiables ainsi que pour libérer les ressources budgétaires à cette fin.

Ma délégation salue enfin le respect en Inde, d'un moratoire *de facto* sur la **peine capitale**, depuis 2004. Cependant depuis mai 2011, plusieurs condamnés à mort ont vu leurs demandes de grâce rejetées.

R : La Belgique recommande par conséquent d'introduire le plus rapidement possible un moratoire *de jure* sur les exécutions capitales.

Je vous remercie Madame la Présidente.